



A Mme Josiane Costantino-Bossuet

DRH ASF  
Directions Supports  
74 allée de Beauport  
CS 90304  
84 278 Vedène Cedex

Objet : grève du 21 Septembre 2017

Frontignan, le 11 septembre 2017

Madame,

Conformément aux articles L.2511-1, L.2512-2 et suivants du code du travail, j'ai l'honneur de vous informer que le syndicat CGT-ASF prévoit un mouvement de grève, en lien avec la mobilisation nationale de lutte contre le projet de loi de réforme du code du travail :

**Du mercredi 20 septembre 2017 à 20H au vendredi 22 septembre 2017 à 6H.**

Cette action collective concerne tous les salariés de l'entreprise dont les revendications sont les suivantes:

- Remplacements systématiques de tous les départs des salariés par des embauches extérieures en CDI.
- Retour à des effectifs suffisants dans les équipes de patrouille et de viabilité pour assurer la sécurité de tous sur le tracé autoroutier.
- Mise en place immédiate de mesures permettant d'améliorer la sécurité des « hommes en jaune », telle que les interventions sur le tracé à 2 fourgons pour ne plus utiliser la FLU comme obstacle sur les voies circulées.
- Réinternalisation des activités et retour des effectifs dans les ateliers mécaniques.
- Amélioration des conditions de travail pour les salariés en téléopération avec notamment des temps de pauses réguliers (sur la base des préconisations de l'INRS), en plus des pauses conventionnelles et un allègement de la charge de travail.
- Arrêt de la perte des acquis sociaux et retour à la gratuité des péages pour les salariés et les retraités passant par la déclaration de l'avantage en nature.
- Aménagements de fins de carrières pour les métiers pénibles et/ou dangereux, par des départs anticipés à organiser dans une nouvelle convention d'entreprise.
- Retrait du projet de loi de réforme du code du travail.

Reçu en sans reproches

Pour la CGT-ASF  
Patrick GADBIN

DSCP CGT-ASF

11.09.2017